Les Contes historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

ROBERT GIFFARD

LE TYPE DU SEIGNEUR COLONISATEUR

Récit de l'abbé Ivanhoë Caron. Illustrations d'A.-S. Brodeur.



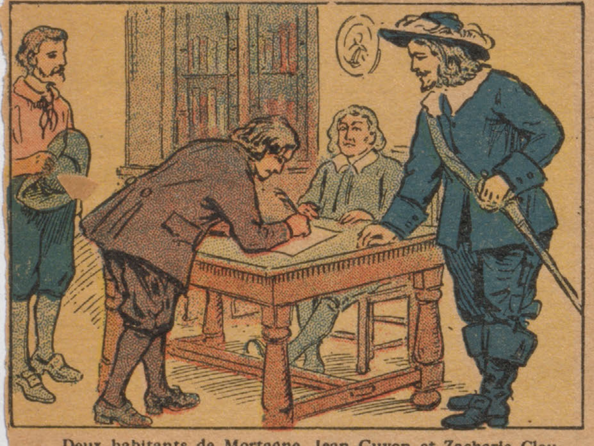
Les premiers colons qui passèrent au Canada, avec l'intention de s'y établir et de cultiver la terre, venaient principalement du Perche, riche province du nord de la France. Au delà de cent cinquante familles canadiennes tirent leur origine de cette province.



Robert Giffard, l'instigateur de ce mouvement d'émigration, né dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à Mortagne-au-Perche, avait visité Québec en 1627, comme chirurgien de l'habitation de Champlain. Il s'était alors construit une maison, près de la petite rivière de Beauport.



Retourné en France après la prise de Québec par les Anglais, en 1629, Giffard raconte aux gens de Mortagne, ses compatriotes, les merveilles du Canada. Il leur dépeint en termes captivants son grand fleuve, ses immenses forêts, la fertilité du sol.



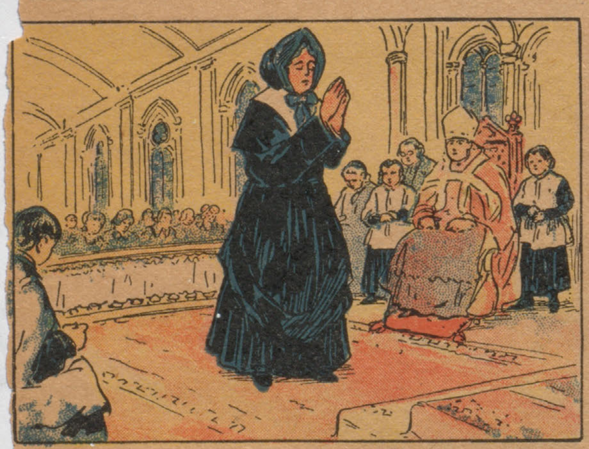
Deux habitants de Mortagne, Jean Guyon et Zacharie Cloutier, s'engagent par contrat devant notaire (14 mars 1634) à passer en Nouvelle-France, avec leurs familles. Ils promettent à Giffard de l'aider dans la culture de la terre. En retour, celui-ci s'engage à leur donner chacun deux mille arpents de terre et une partie des récoltes.



Le Canada ayant été rendu à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye, Giffard décide de revenir en Nouvelle-France. Le 15 janvier 1634, Louis XIII lui concède, de chaque côté de la rivière de Beauport, une grande étendue de terrain. C'est l'ancienne seigneurie de Beauport, dont Giffard est le premier seigneur.



En juin 1634, Robert Giffard débarque à Québec avec un premier convoi de colons : Marin et Gaspard Boucher, les deux Jean Guyon, Zacharie Cloutier, Thomas Giroux ; ils conduisent avec eux leurs familles, formant en tout quarante-cinq personnes.



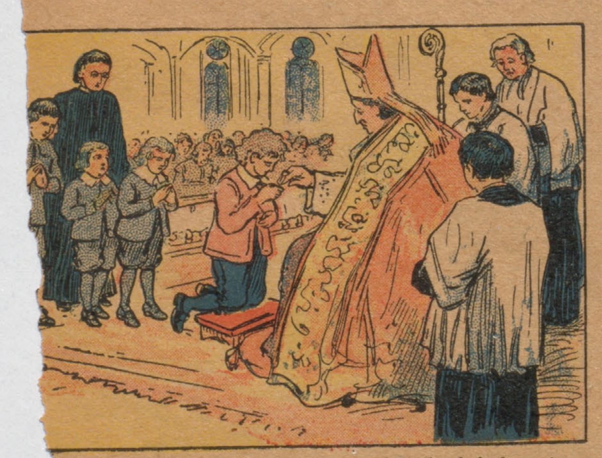
Giffard est accompagné de sa femme, Marie Renouard, de ses deux enfants, Marie et Charles. Françoise est baptisée par le Père Lalemant, huit jours après l'arrivée de ses parents à Québec. Elle entre en religion et devient la première religieuse canadienne de l'Hôtel-Dieu de Québec.



A l'automne de 1645, il y a grande fête au manoir seigneurial. Marie, fille aînée de Giffard, qui avait été baptisée dans l'église Notre-Dame de Mortagne, en 1628, épouse Jean Juchereau de la Ferté. Le mariage est célébré par le Père jésuite Vimont, qui assiste aux noces.



Giffard attire des censitaires et concède à quelques-uns d'entre eux de grandes étendues de terrain. En juillet 1646, Jean Guyon se reconnaît son vassal. A genoux à la porte principale du manoir, tête nue, sans épée, il dit : "Monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, je vous fais et porte la foi et hommage que je suis tenu de vous faire et porter, à cause de mon fief du Buisson, duquel je suis homme de foi, relevant de votre seigneurie de Beauport".



Giffard se bâtit un manoir seigneurial au bord de la petite ...re de Beauport. Un prêtre vient y célébrer la messe, les dimanches et les jours de fêtes d'obligation ; en 1660, Mgr de Laval y ...nistre le sacrement de confirmation. Pour la circonstance ...a grande fête au manoir.



En récompense des grands services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France, Robert Giffard est anobli en 1658, par lettres-patentes signées de la main du roi de France, Louis XIV.



Le 14 avril 1664, Robert Giffard s'éteint dans son manoir, à Beauport. Le JOURNAL DES JESUITES nous dit qu'"il est mort fort chrétiennement, assisté du Père Carheil, tout le temps de sa maladie." Giffard a droit à la vénération des Canadiens français. Il est avec Louis Hébert "l'un des fondateurs de la colonie française du Canada et le type du seigneur colonisateur", au dire de l'historien Salone.

Imprimerie de La Salle, 44, rue Côté, Montréal

50m.-12-19

ROBERT GIFFARD

LE TYPE DU SEIGNEUR COLONISATEUR

Récit de l'abbé Ivanhoë Caron.

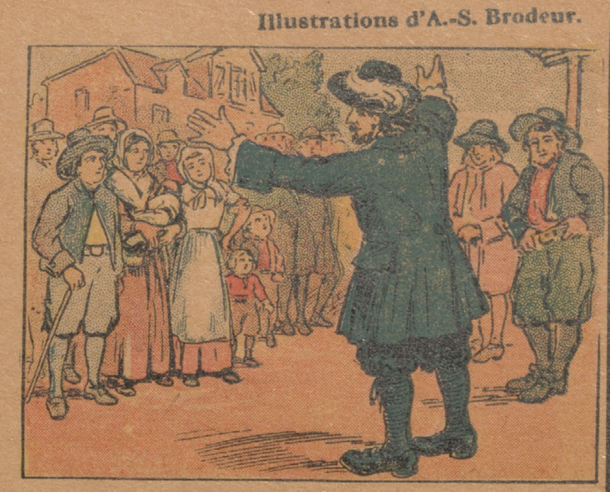
Illustrations d'A.-S. Brodeur.



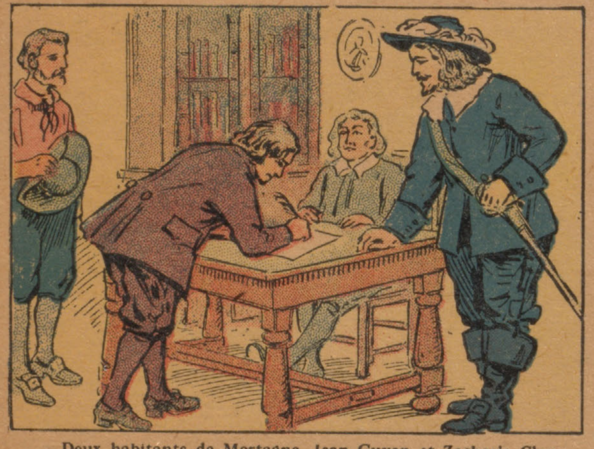
Les premiers colons qui passèrent au Canada, avec l'intention de s'y établir et de cultiver la terre, venaient principalement du Perche, riche province du nord de la France. Au delà de cent cinquante familles canadiennes tirent leur origine de cette province.



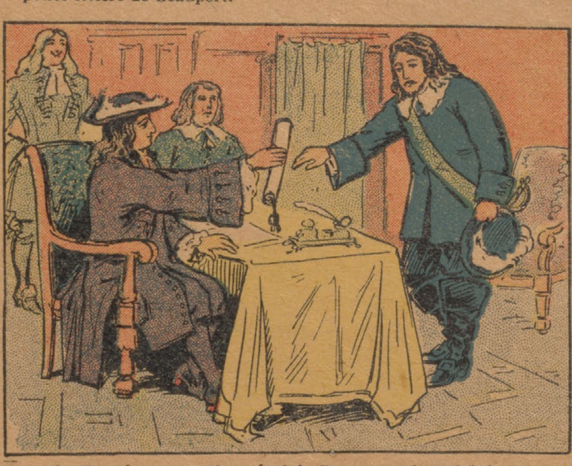
Robert Giffard, l'instigateur de ce mouvement d'émigration, né dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à Mortagne-au-Perche, avait visité Québec en 1627, comme chirurgien de l'habitation de Champlain. Il s'était alors construit une maison, près de la petite rivière de Beauport.



Retourné en France après la prise de Québec par les Anglais, en 1629, Giffard raconte aux gens de Mortagne, ses compatriotes, les merveilles du Canada. Il leur dépeint en termes captivants son grand fleuve, ses immenses forêts, la fertilité du sol.



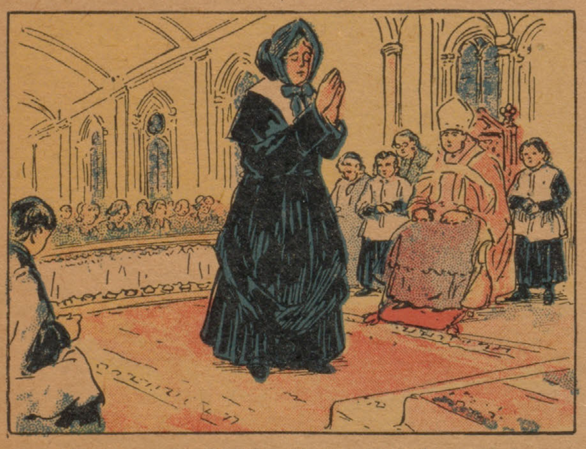
Deux habitants de Mortagne, Jean Guyon et Zacharie Cloutier, s'engagent par contrat devant notaire (14 mars 1634) à passer en Nouvelle-France, avec leurs familles. Ils promettent à Giffard de l'aider dans la culture de la terre. En retour, celui-ci s'engage à leur donner chacun deux mille arpents de terre et une partie des récoltes.



Le Canada ayant été rendu à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye, Giffard décide de revenir en Nouvelle-France. Le 15 janvier 1634, Louis XIII lui concède, de chaque côté de la rivière de Beauport, une grande étendue de terrain. C'est l'ancienne seigneurie de Beauport, dont Giffard est le premier seigneur.



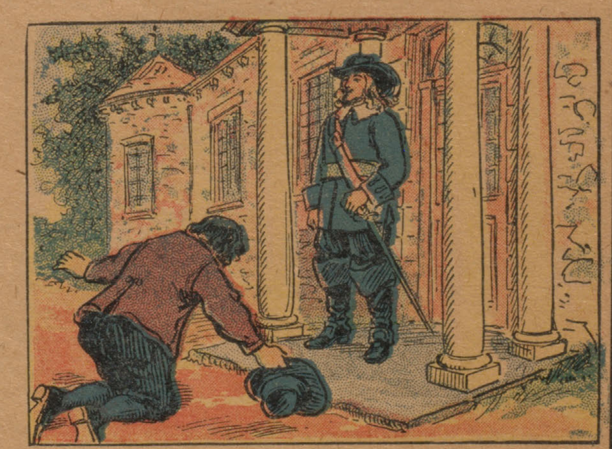
En juin 1634, Robert Giffard débarque à Québec avec un premier convoi de colons : Marin et Gaspard Boucher, les deux Jean Guyon, Zacharie Cloutier, Thomas Giroux ; ils conduisent avec eux leurs familles, formant en tout quarante-cinq personnes.



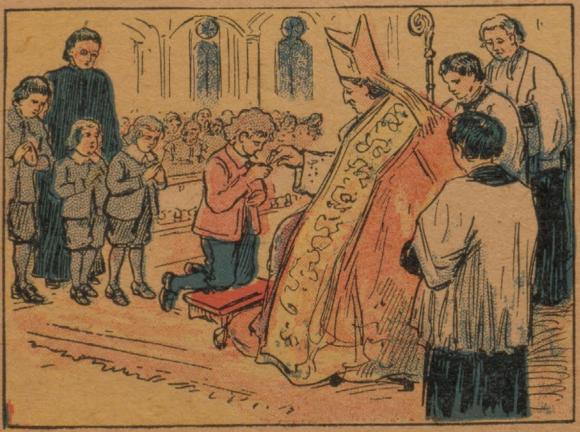
Giffard est accompagné de sa femme, Marie Renouard, de ses deux enfants, Marie et Charles. Françoise est baptisée par le Père Lalemant, huit jours après l'arrivée de ses parents à Québec. Elle entre en religion et devient la première religieuse canadienne de l'Hôtel-Dieu de Québec.



A l'automne de 1645, il y a grande fête au manoir seigneurial. Marie, fille aînée de Giffard, qui avait été baptisée dans l'église Notre-Dame de Mortagne, en 1628, épouse Jean Juchereau de la Ferté. Le mariage est célébré par le Père jésuite Vimont, qui assiste aux noces.



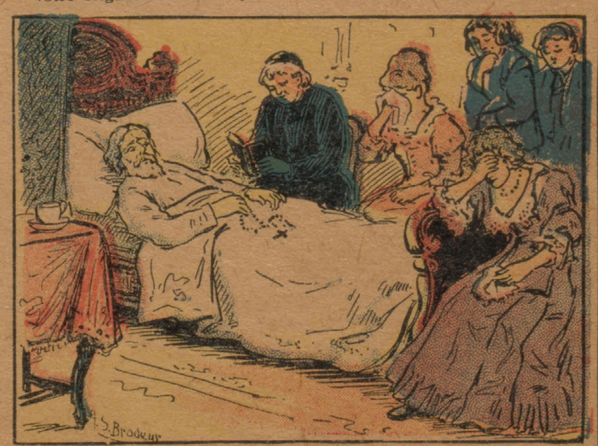
Giffard attire des censitaires et concède à quelques-uns d'entre eux de grandes étendues de terrain. En juillet 1646, Jean Guyon se reconnaît son vassal. A genoux à la porte principale du manoir, tête nue, sans épée, il dit : " Monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, je vous fais et porte la foi et hommage que je suis tenu de vous faire et porter, à cause de mon fief du Buisson, duquel je suis homme de foi, relevant de votre seigneurie de Beauport ".



Giffard se bâtit un manoir seigneurial au bord de la petite rivière de Beauport. Un prêtre vient y célébrer la messe, les dimanches et les jours de fêtes d'obligation ; en 1660, Mgr de Laval y administre le sacrement de confirmation. Pour la circonstance il y a grande fête au manoir.



En récompense des grands services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France, Robert Giffard est anobli en 1658, par lettres-patentes signées de la main du roi de France, Louis XIV.



Le 14 avril 1664, Robert Giffard s'éteint dans son manoir, à Beauport. Le JOURNAL DES JESUITES nous dit qu'"il est mort fo.t chrétiennement, assisté du Père Carheil, tout le temps de sa maladie." Giffard a droit à la vénération des Canadiens français. Il est avec Louis Hébert " l'un des fondateurs de la colonie française du Canada et le type du seigneur colonisateur ", au dire de l'historien Salone.

No 13 | Imprimerie de La Salle, 44, rue Côté, Montréal | 50m.-12-19

ROBERT GIFFARD



LE TYPE DU SEIGNEUR COLONISATEUR

Récit de l'abbé Ivanhoë Caron.

Illustrations d'A.-S. Brodeur.

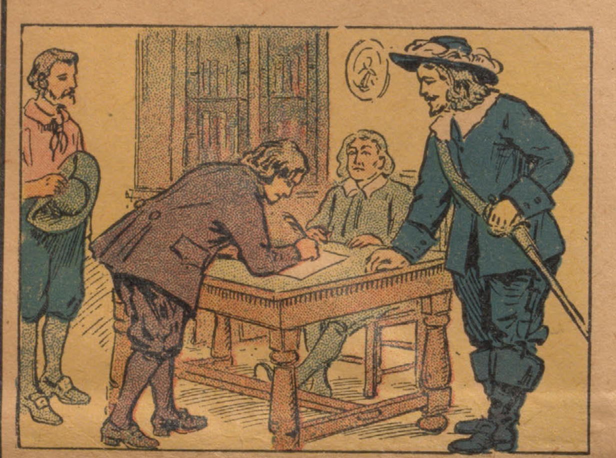
Les premiers colons qui passèrent au Canada, avec l'intention de s'y établir et de cultiver la terre, venaient principalement du Perche, riche province du nord de la France. Au delà de cent cinquante familles canadiennes tirent leur origine de cette province.



Robert Giffard, l'instigateur de ce mouvement d'émigration, né dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à Mortagne-au-Perche, avait visité Québec en 1627, comme chirurgien de l'habitation de Champlain. Il s'était alors construit une maison, près de la petite rivière de Beauport.



Retourné en France après la prise de Québec par les Anglais, en 1629, Giffard raconte aux gens de Mortagne, ses compatriotes, les merveilles du Canada. Il leur dépeint en termes captivants son grand fleuve, ses immenses forêts, la fertilité du sol.



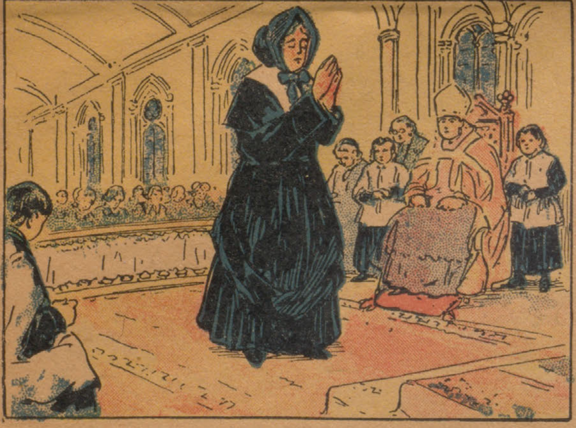
Deux habitants de Mortagne, Jean Guyon et Zacharie Cloutier, s'engagent par contrat devant notaire (14 mars 1634) à passer en Nouvelle-France, avec leurs familles. Ils promettent à Giffard de l'aider dans la culture de la terre. En retour, celui-ci s'engage à leur donner chacun deux mille arpents de terre et une partie des récoltes.



Le Canada ayant été rendu à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye, Giffard décide de revenir en Nouvelle-France. Le 15 janvier 1634, Louis XIII lui concède, de chaque côté de la rivière de Beauport, une grande étendue de terrain. C'est l'ancienne seigneurie de Beauport, dont Giffard est le premier seigneur.



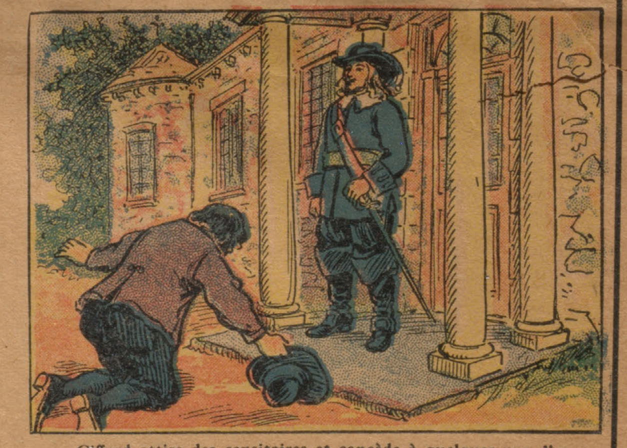
En juin 1634, Robert Giffard débarque à Québec avec un premier convoi de colons : Marin et Gaspard Boucher, les deux Jean Guyon, Zacharie Cloutier, Thomas Giroux ; ils conduisent avec eux leurs familles, formant en tout quarante-cinq personnes.



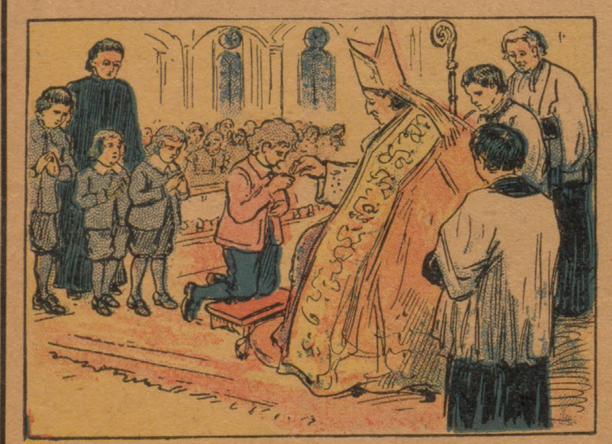
Giffard est accompagné de sa femme, Marie Renouard, de ses deux enfants, Marie et Charles. Françoise est baptisée par le Père Lalemant, huit jours après l'arrivée de ses parents à Québec. Elle entre en religion et devient la première religieuse canadienne de l'Hôtel-Dieu de Québec.



A l'automne de 1645, il y a grande fête au manoir seigneurial. Marie, fille aînée de Giffard, qui avait été baptisée dans l'église Notre-Dame de Mortagne, en 1628, épouse Jean Juchereau de la Ferté. Le mariage est célébré par le Père jésuite Vimont, qui assiste aux noces.



Giffard attire des censitaires et concède à quelques-uns d'entre eux de grandes étendues de terrain. En juillet 1646, Jean Guyon se reconnaît son vassal. A genoux à la porte principale du manoir, tête nue, sans épée, il dit : " Monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, je vous fais et porte la foi et hommage que je suis tenu de vous faire et porter, à cause de mon fief du Buisson, duquel je suis homme de foi, relevant de votre seigneurie de Beauport ".



Giffard se bâtit un manoir seigneurial au bord de la petite rivière de Beauport. Un prêtre vient y célébrer la messe, les dimanches et les jours de fêtes d'obligation ; en 1660, Mgr de Laval y administre le sacrement de confirmation. Pour la circonstance il y a grande fête au manoir.



En récompense des grands services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France, Robert Giffard est anobli en 1658, par lettres-patentes signées de la main du roi de France, Louis XIV.



Le 14 avril 1664, Robert Giffard s'éteint dans son manoir, à Beauport. Le JOURNAL DES JESUITES nous dit qu'"il est mort fo.t chrétiennement, assisté du Père Carheil, tout le temps de sa maladie." Giffard a droit à la vénération des Canadiens français. Il est avec Louis Hébert "l'un des fondateurs de la colonie française du Canada et le type du seigneur colonisateur", au dire de l'historien Salone.

Imprimerie de La Salle, 44, rue Côté, Montréal

50m.-12-19

ROBERT GIFFARD

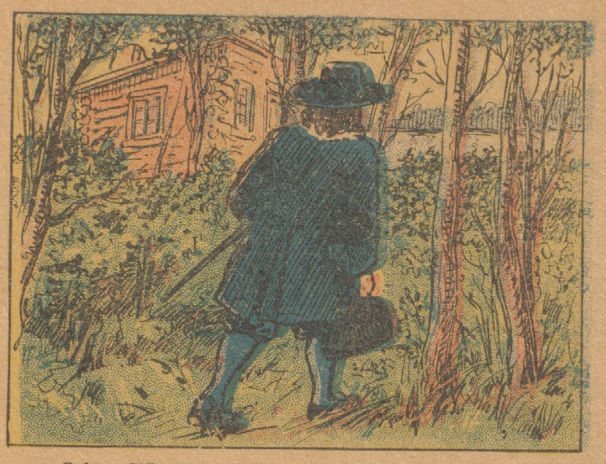
LE TYPE DU SEIGNEUR COLONISATEUR

Récit de l'abbé Ivanhoë Caron.

Illustrations d'A.-S. Brodeur.



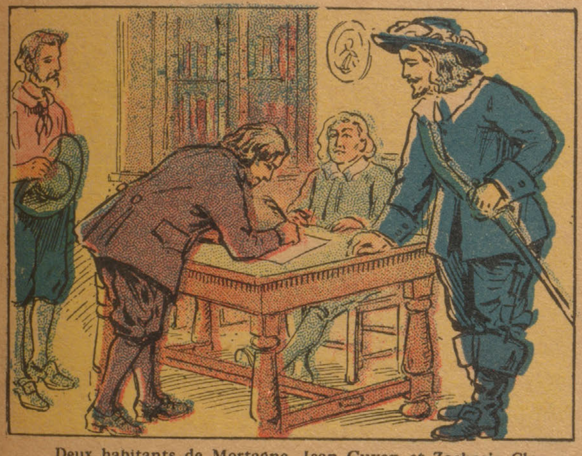
Les premiers colons qui passèrent au Canada, avec l'intention de s'y établir et de cultiver la terre, venaient principalement du Perche, riche province du nord de la France. Au delà de cent cinquante familles canadiennes tirent leur origine de cette province.



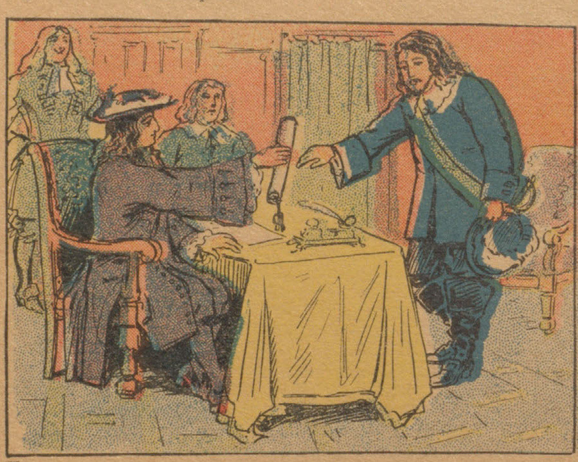
Robert Giffard, l'instigateur de ce mouvement d'émigration, né dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à Mortagne-au-Perche, avait visité Québec en 1627, comme chirurgien de l'habitation de Champlain. Il s'était alors construit une maison, près de la petite rivière de Beauport.



Retourné en France après la prise de Québec par les Anglais, en 1629, Giffard raconte aux gens de Mortagne, ses compatriotes, les merveilles du Canada. Il leur dépeint en termes captivants son grand fleuve, ses immenses forêts, la fertilité du sol.



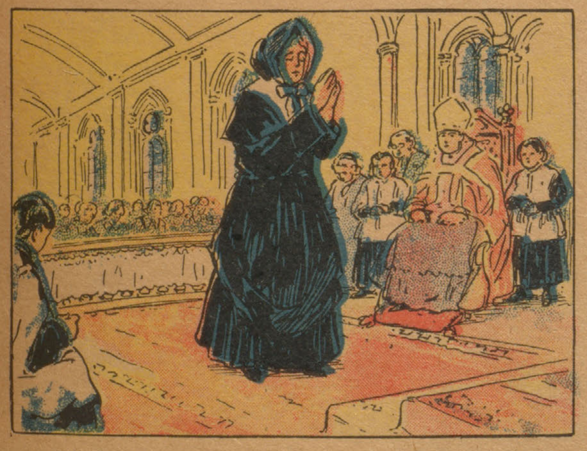
Deux habitants de Mortagne, Jean Guyon et Zacharie Cloutier, s'engagent par contrat devant notaire (14 mars 1634) à passer en Nouvelle-France, avec leurs familles. Ils promettent à Giffard de l'aider dans la culture de la terre. En retour, celui-ci s'engage à leur donner chacun deux mille arpents de terre et une partie des récoltes.



Le Canada ayant été rendu à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye, Giffard décide de revenir en Nouvelle-France. Le 15 janvier 1634, Louis XIII lui concède, de chaque côté de la rivière de Beauport, une grande étendue de terrain. C'est l'ancienne seigneurie de Beauport, dont Giffard est le premier seigneur.



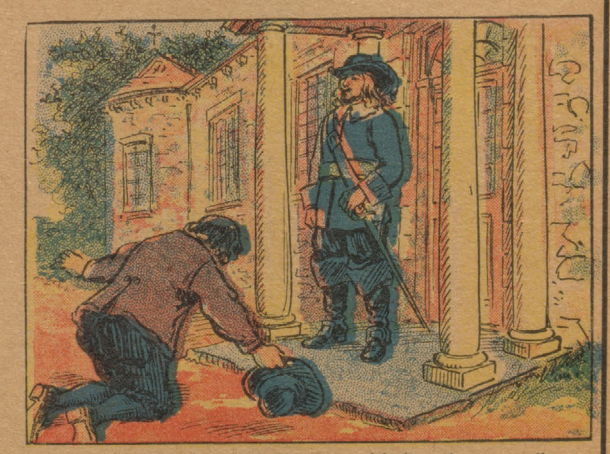
En juin 1634, Robert Giffard débarque à Québec avec un premier convoi de colons : Marin et Gaspard Boucher, les deux Jean Guyon, Zacharie Cloutier, Thomas Giroux ; ils conduisent avec eux leurs familles, formant en tout quarante-cinq personnes.



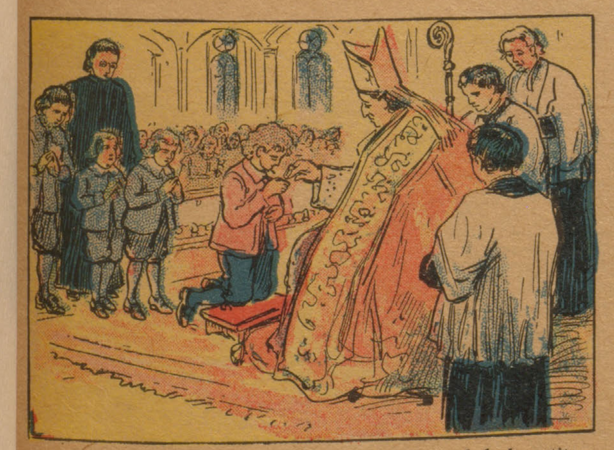
Giffard est accompagné de sa femme, Marie Renouard, de ses deux enfants, Marie et Charles. Françoise est baptisée par le Père Lalemant, huit jours après l'arrivée de ses parents à Québec. Elle entre en religion et devient la première religieuse canadienne de l'Hôtel-Dieu de Québec.



A l'automne de 1645, il y a grande fête au manoir seigneurial. Marie, fille aînée de Giffard, qui avait été baptisée dans l'église Notre-Dame de Mortagne, en 1628, épouse Jean Juchereau de la Ferté. Le mariage est célébré par le Père jésuite Vimont, qui assiste aux noces.



Giffard attire des censitaires et concède à quelques-uns d'entre eux de grandes étendues de terrain. En juillet 1646, Jean Guyon se reconnaît son vassal. A genoux à la porte principale du manoir, tête nue, sans épée, il dit : "Monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, je vous fais et porte la foi et hommage que je suis tenu de vous faire et porter, à cause de mon fief du Buisson, duquel je suis homme de foi, relevant de votre seigneurie de Beauport".



Giffard se bâtit un manoir seigneurial au bord de la petite rivière de Beauport. Un prêtre vient y célébrer la messe, les dimanches et les jours de fêtes d'obligation ; en 1660, Mgr de Laval y administre le sacrement de confirmation. Pour la circonstance il y a grande fête au manoir.



En récompense des grands services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France, Robert Giffard est anobli en 1658, par lettres-patentes signées de la main du roi de France, Louis XIV.



Le 14 avril 1664, Robert Giffard s'éteint dans son manoir, à Beauport. Le JOURNAL DES JESUITES nous dit qu'"Il est mort fort chrétiennement, assisté du Père Carheil, tout le temps de sa maladie." Giffard a droit à la vénération des Canadiens français. Il est avec Louis Hébert "l'un des fondateurs de la colonie française du Canada et le type du seigneur colonisateur" au dire de l'historien Salone.

Imprimerie de La Salle, 44, rue Côté, Montréal

50m.-12-19